

Procès verbal du Conseil d'Ecole élémentaire n°3 du 25 juin 2021

Le protocole sanitaire ne permet toujours pas la réunion de tous les participants, ce Conseil d'Ecole est de nouveau organisé en « distanciel » via un système de visio-conférence.

Présents en distanciel.

Enseignants : Mmes Décaris, Maupin, Salomon, Clerc, Godek et Mr Geoffray (directeur-président de séance),

Parents d'élèves : Mmes Garrot, Gaubil, Rober, Leturgez, Roumier,

Les élus : M. Roignot (maire de Sombernon, Président du Sivos Spuller),

Mme Régnier DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Personnes excusées :

Délégués des parents : Mmes Maguet, Hilaire, Laverdan, Bernard ; RASED : Lombard Nathalie - IEN : M. Niermont,

Enseignants : Mme Boisseranc, Ms. Simon et Guérad (Rplt)

Mme BORAS : responsable du périscolaire.

1- Election parents d'élèves 2021-2022, vote par correspondance :

Le directeur souhaite que les élections pour l'année 2021-2022 des délégués de parents d'élèves pour à l'école élémentaire se fassent uniquement par correspondance comme l'autorise le décret du 30 août 2019.

Cette demande est soumise au vote : **Acceptation à l'unanimité**

2- Conseils d'école élémentaire-maternelle 2021-2022 :

Voici un an que les conseils d'école sont séparés pour les raisons sanitaire que nous connaissons.

Le bilan de cette année établit par les enseignants est que ces réunions sont beaucoup plus synthétiques, les discussions vont à l'essentiel pour une durée raisonnable. L'aspect négatif est que nous ne serons plus informés des projets de chacun.

Le constat est que la fusion n'est plus nécessaire actuellement et chaque Conseil d'Ecole devrait reprendre son autonomie pour la période 2021-2022 : **Acceptation à l'unanimité.**

3- Prévision des effectifs :

A ce jour, l'effectif total est de 135 élèves. (Prévision 143 !)

Départs 46 élèves (39 CM2 et 7 autres élèves). Arrivées 3 nouveaux et montée de 27 en CP. Solde de -16.

Répartitions par niveau : CP : 27 - CE1 : 30 - CE2 : 31 - CM1 : 24 - CM2 : 23

(La répartition n'est pas encore totalement établie mais il y aura des cours simples pour les CM2, CM1, CE2 et la classe de CP. Seulement deux doubles cours CP/CE1 et CE1/CE2)

4- L'équipe pédagogique.

Elle sera très stable l'an prochain, aucun départ d'enseignants ; seulement le poste de décharge de direction qui verra une nouvelle personne être nommée. (Pas d'information à ce jour)

Nous aurons une AESH en classe de CP pour suivre un enfant.

5- Travaux, maintenance et équipement de l'école.

Travaux réalisés depuis le 2^{ème} conseil d'école :

La fuite du toit qui a causé bien des désagréments à la classe de Mme Salomon semble réparée.

Cela a gêné la classe mais aussi les autres niveaux surtout pour l'accès à la salle informatique.

En ce qui concerne les autres réparations :

Fixation d'une partie du grillage de la petite cour de récréation.

Une chaîne est fixée au mur pour retenir la partie droite du portail qui se rabattait fortement par temps de vent.

Un grand tableau blanc a été fixé dans la salle des professeurs

Le photocopieur a été changé, moins de fonction et taille divisée par deux : un meuble a été nécessaire pour le remettre à une hauteur de travail standard.

Début d'installation de l'alarme différenciée pour les PPMS intrusion et risque majeur.

Deux boutons pour déclencher un signal, un message, spécifique pour la fuite ou le confinement en salle de motricité.

Mr Roignot indique que l'installation doit se terminer cet été et que l'essai initial est prévu le 1^{er} septembre : nous pourrions ainsi la mettre en œuvre lors des exercices futur.

Il faut espérer que nous n'ayons plus de barrière dans la cour parce que cela nous gêne réellement, l'évolution des enfants pour le sport. D'autant plus qu'elles tombent facilement au moindre vent un peu fort.

Si nous devons encore les avoir à la rentrée, il faudra les attacher par 2 ou 3 pour les rendre plus stable.

La seconde ligne de téléphone, spécifique pour la maternelle, s'organise à la rentrée.

Le site de l'école a été totalement restructuré. Il contient des informations administratives diverses, des coordonnées, des adresses de courriels, etc... car il est accessible par tous (parents et futur parents d'élèves) ; il sera de plus en plus utilisé pour la mise à disposition des documents administratifs, des informations, des photos (protections par code d'accès).

Une liste de petits travaux à effectuer au cours des congés sera envoyée au SIVOS.

Une liste d'intervention de maintenance informatique a déjà été établie et envoyée.

La salle de Mme Godek sera utilisée par la CCOM durant les mois de juillet et août.

Achats d'investissements :

Une somme globale de 3 000 € ttc a été allouée pour les deux écoles.

L'école élémentaire a dû faire des choix par rapport à la demande initiale qui a été établie pour nos besoins seuls en décembre 2021 avec un impondérable qui s'est ajouté : les prix en hausses.

Les achats de tables individuelles et chaises pour les CM2 et les CP ont été gardés pour remplacer les tables doubles avec sièges attachés. Les coupes les plus importantes malheureusement dans les achats de matériel d'EPS qui pourtant nous fait défaut : uniquement de ballons de HB (exit BB), haies, échelle de rythme et des volants et quelques raquettes de badminton. (plus de ballon BB, de petits ballons pour les CP/CE1, de cônes, de sac de transport, de grandes raquettes de Badminton, etc.....)

Achat en commun pour l'école de 2 grandes tables et des chaises pour la salle BCD qui serviront pour les CE et pour accueillir les enfants pendant l'activité informatique.

6- Bilan périscolaire et extrascolaire.

Intervention de Mme Boras :

Tout d'abord je tiens à m'excuser de mon absence ce soir, mais pour des raisons personnelles je ne peux me libérer.

- Une année qui se termine tranquillement. Des effectifs toujours aussi élevés : 60 enfants en maternelle et 85 en élémentaire.
- Nous avons essayé un maximum de satisfaire les demandes.
- Les classes qui mangent à la salle de la Brenne, ont apprécié d'avoir du temps, de la place pour jouer (quel que soit la météo)... en intérieur et en extérieur.
- Le chauffage a été réparé et devrait être opérationnel pour l'arrivée du froid !
- Nous avons fait au mieux pour permettre à tous les enfants de vivre le temps du repas le plus sereinement possible, malgré le fait de rester toujours avec le même groupe, avec moins d'espace, plus de contraintes...
- Comme je vous l'ai annoncé je quitte mon poste le 30 juin, je tiens à remercier tous les enseignants, les directeurs avec qui nous avons pu commencer quelque chose, les parents d'élèves et tous les parents pour ces 3 années et demie ici !
- Je remercie surtout tous les animateurs qui, notamment depuis le début de l'année 2020, ont été présents malgré les inquiétudes, les incertitudes, les protocoles, ...rendant leurs missions auprès des enfants bien plus difficiles. Il est pour moi important de le souligner. **Merci, et bonne continuation à tous.**

Mme BORAS quittera ses fonctions le 30 juin et elle sera remplacée par Mme Anne-Laure LARGY.

7- Vie de l'école et coopérative scolaire.

Situation liée au Covid.

Nous avons été relativement épargnés par la vague de contamination liée à la Covid-19 : pas de classe fermée, pas d'enseignants malades, quelques enfants cas-contact qui ont respecté les délais de confinement, mais rien d'excessif dans le nombre de cas en rapport avec l'effectif de l'école.

Globalement le port du masque est respecté, moins maintenant chez les grands, on a dû en remplacer ou en fournir.

Les activités :

Les différents protocoles nous ont obligés à annuler les cycles natation.

La pratique de l'EPS est également problématique.

Les CM2 ont tout de même passé ASSR (on observe un appauvrissement de la pratique, le parcours est sommaire)

Une professeure est venue faire deux séances de découverte de l'allemand en CM2.

La visite du collège a pu se faire ce mois-ci et un padlet « journée porte ouverte » a été envoyé aux familles.

La voile a été maintenue et se déroule actuellement 21/06 au 02/07. (Godek 3 jrs, Décaris 2 jrs, Geoffray 3 jrs)

Les classes ont organisé des sorties Mme Godek et Mr Geoffray au parc de la Colombière (accrobranche)

Mme Maupin et Décaris à la maison de la forêt à Leuglay et Mmes Clerc et Salomon ont réussi à sauver leur sortie à Bligny sur Ouche, musée du chocolat (intervenant) et petit train.

Un spectacle de Cirque sera proposé aux classes qui ne font pas la voile le 29 juin après-midi.

Réponse à une question concernant l'activité natation à l'école.

C'est une activité qui est obligatoire si les moyens financiers, de transport, d'infrastructure sont réunis.

C'est le cas pour nous puisque le Sivos finance, il y a une société de transport est proche et nous obtenons des créneaux à la piscine de Chenove. Forfait 40 min avec 1 MNS d'encadrement pour 25 élèves max.

L'obligation porte sur deux cycles sur la scolarité en élémentaire et on peut même commencer en GS. (GS, CP, CE1, CM1, CM2)

L'aspect négatif : 1 matin ou 1 AM est utilisé pour 40 min théorique et on doit pousser les élèves au retour pour que le bus ne soit pas en retard pour 16 h 30.

L'activité natation scolaire n'est pas celle qui fera apprendre à nager aux enfants mais c'est un complément, une incitation, cela rassure pour une pratique plus familiale ensuite.

En 2021-2022 ce seront toujours les CM1 et CM2 feront l'activité natation.

Nous sommes en attente de validation des demandes de créneaux piscines qui ont été déposés.

Pour les années suivantes, ce seront les CM1 et une autre classe chez les plus petits qui iront à la piscine.

Les CM2 feront la voile ou une autre activité équivalente (voyages avec nuitées)

Si les conditions le permettent l'accueil de spectacle vivant sera programmé l'an prochain à la place de la traditionnelle séance de cinéma.

Mme Décaris le mandataire nous parle de la coopérative scolaire.

Les recettes

Les subventions reçues : 1 440 €

FAVA (département) : 200 €, Mesmont : 100 € ; Vielmoulin : 80 € ; Somberton : 250 € ; Aubigny : 30 € ; Saint Anthot : 30 € ; Echannay : 70 € ; Montoilllot : 30 € ; Bussy la Pesle : 50 € ; le Sivos Spuller : 500 €

Les cotisations reçues des familles : 692 €

Opération « photo des classes », commande de 2 053 € et coût pour l'école de 1 587,30 € avec un bénéfice de 465 €.

L'année précédente : commande de 1 259,20 € La petite diversité des produits proposés : marque-page et grand portrait « dope » semble-t-il les achats.

Participation des familles aux sorties de fin d'année : 750 €

TOTAL des entrées 3 347 €

Les dépenses

Les sorties des classes : CP/CP-CE1 : 807 €, CE1/CE2 - CE2/CM1 : 736 €, CM1/CM2 - CM2 : 645,98 €.

Activité voile pour les CM1 et les CM2 : (1 472 € + 1 456 €) + 1 048 € (bus) = 3 976 € (la vente Mistral a rapporté 2 507,60 €.)

La coopérative doit rajouter sur ses fonds propres 1 468,40 € car l'activité est gratuite pour les familles.

Spectacle des frères Panini : 600 € (pour tous les élèves qui ne font pas l'activité voile)

TOTAL des dépenses 6 764,98 €

L'année scolaire 2020-2021 est déficitaire de 3 417,98 €

Le solde du compte de la coopérative s'établit à 11 811,53 €

8- Questions diverses.

Intervention de Mme Garrot sur l'association de parents d'élèves.

La déclaration en ligne va être bientôt finalisée. Les statuts et le Procès Verbal constitutif sont en bonne voie.

Cette association aura pour but de recréer du lien entre les familles pour mener des actions en faveur des écoles pour collecter des fonds qui leurs seront remis pour des sorties, l'accès à la culture, etc..... . Il n'y aura pas de cotisations demandées aux familles pour participer, aider dans les actions organisées.

Direction collégiale à 8 personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président de séance souhaite bonnes vacances aux participants et il leur donne rendez-vous à la rentrée pour un autre cycle de réunion, à l'école il faut l'espérer.

Le président de séance
L. GEOFFRAY

L. GEOFFRAY